

Discours de Pierre Pflimlin (Strasbourg, 28 janvier 1977)

Légende: La ville de Strasbourg ayant mis à disposition des institutions européennes des terrains de construction, le Maire Pierre Pflimlin se félicite au nom des Strasbourgeois, lors de la cérémonie d'inauguration du Palais de l'Europe le 28 janvier 1977, d'accueillir un nouveau bâtiment conçu pour répondre aux besoins du Conseil de l'Europe et du Parlement européen et représentant une promesse d'unité pour l'avenir.

Source: Inauguration du Palais de l'Europe le 28 janvier 1977, Discours. Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1977. 29 p.

Copyright: (c) Conseil de l'Europe

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_pierre_pflimlin_strasbourg_28_janvier_1977-fr-81cee951-c198-43e7-9a57-fbd75e7270d9.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Discours de Pierre Pflimlin, Maire de Strasbourg (Strasbourg, 28 janvier 1977)

Monsieur le Président de la République, mesdames et messieurs les ministres, mesdames et messieurs les présidents, les membres des Assemblées européennes, messieurs les présidents des parlements nationaux, messieurs les ambassadeurs, monseigneur le représentant du Saint-Siège, mesdames, messieurs, l'année 1949, qui vit naître le Conseil de l'Europe, a marqué un tournant dans l'histoire de notre ville. Sur proposition d'Ernest Bevin, ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, appuyée aussitôt par Robert Schuman, Strasbourg était choisie comme siège de la nouvelle institution. Après avoir été longtemps l'enjeu et la victime des guerres européennes elle était appelée à devenir, selon l'expression même d'Ernest Bevin "un symbole de l'unité de l'Europe". Ainsi est née la mission européenne de Strasbourg, à laquelle notre population est profondément attachée.

Nous sommes conscients des devoirs que cette mission nous impose. Il était naturel que la ville mette gracieusement à la disposition des institutions européennes les terrains de construction dont elles avaient besoin. En outre elle s'est chargée de construire l'édifice, voisin de celui-ci, où siègent la Cour et la Commission européenne des droits de l'homme. Avec l'aide du gouvernement français des liaisons aériennes ont été créées au cours des dernières années entre Strasbourg d'une part, Londres, Bruxelles, Amsterdam et Milan d'autre part. Bientôt, une ligne directe nous reliera à Düsseldorf. Nous souhaitons vivement que dans un proche avenir notre desserte aérienne puisse être étendue et améliorée.

Les Strasbourgeois ont le privilège de suivre de près les multiples activités du Conseil de l'Europe. Mieux que d'autres sans doute ils peuvent mesurer l'importance des résultats déjà obtenus par cette institution et de l'oeuvre qu'il lui reste à accomplir dans les nombreux domaines que nulle autre institution ne peut lui disputer.

Il était grand temps que le Conseil, qui a dû se contenter pendant vingt-huit ans d'une installation provisoire, puisse s'installer dans une maison définitive, digne de la haute mission qui lui est confiée par les dix-neuf pays membres. Voilà qui est fait ! J'en félicite M. le Secrétaire Général Kahn-Ackermann et ses collaborateurs qui ont fait aboutir cette difficile entreprise, ainsi que M. le Président du Comité des Ministres et M. le Président de l'Assemblée parlementaire, mon ami Karl Czernetz.

Lorsque la ville de Strasbourg a mis à la disposition du maître de l'ouvrage le terrain sur lequel nous nous trouvons, elle a posé comme condition que le futur édifice soit conçu de telle sorte qu'il réponde pleinement non seulement aux besoins du Conseil de l'Europe, mais aussi à ceux du Parlement européen, qui tient normalement ses réunions à Strasbourg. Cette condition a été remplie. Je m'en réjouis et je suis particulièrement heureux de pouvoir saluer en cet instant la délégation du Parlement européen conduite par M. le Président Georges Spénale, ainsi que M. Jenkins, Président de la Commission de la Communauté européenne. J'espère que nous pourrions dès l'année prochaine accueillir à Strasbourg une assemblée élue au suffrage universel direct par les peuples de la Communauté européenne.

Telle est, nous le savons, Monsieur le Président de la République, votre volonté. Comme tous ceux qui sont attachés à l'idée de l'Europe unie, je vous suis profondément reconnaissant d'avoir proposé au Conseil européen cette décision qui permettra de réaliser de nouveaux progrès dans la perspective ouverte par le traité de Rome.

Reconnaissons, mesdames, messieurs, que les partisans de l'Europe ont besoin d'être réconfortés et encouragés. Ils ont subi depuis quelques années bien des déceptions. Ils sont guettés par les tentations du scepticisme et du découragement. Il se peut que l'on puisse en d'autres lieux se résigner à l'étouffement de la grande espérance des années cinquante. Pas à Strasbourg. Instruits par les leçons tragiques de l'histoire, ceux qui vivent sur les bords du Rhin savent qu'il n'est pas à l'unification progressive de l'Europe d'autre alternative que la rechute, tôt ou tard, dans les rivalités nationales qui dans le passé ont engendré des guerres fratricides et qui seraient demain, face au monde qui nous entoure et nous épie, source d'une faiblesse mortelle.

Oui, il était grand temps que ce Palais soit construit. Pour des raisons d'ordre fonctionnel sans doute, mais

bien plus encore parce que sa construction est un acte de foi. Il s'inscrit désormais dans le ciel de Strasbourg, nous en rendons heureusement grâce à l'architecte, comme le signe tangible, irrécusable de la volonté des chefs d'Etat, des gouvernements et des parlements auxquels est confié le sort des peuples libres de l'Europe, d'être les bâtisseurs de l'unité.

Aux yeux des Strasbourgeois, cet édifice que vous avez voulu construire apparaît comme la maison de la Promesse. Promesse de paix, de sécurité et de liberté. Soyez-en remerciés.